



DOUANE

FLASH INFO

TRANSFORMATION DES MÉTIERS AG/CO

LES AGENTS EN PREMIÈRE LIGNE

LES MÉTIERS DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ÉVOLUENT À MARCHE FORCÉE.

Explosion des flux, complexification réglementaire, outils informatiques instables, charge de travail en hausse, multiplication des horaires atypiques (GLAT, CODAF, services de nuit et week-end...), c'est l'obligation de l'adaptation permanente pour les agents OP/CO et AG..

Sur le terrain, ils sont résilients et tiennent la barre, mais combien de temps encore ? Car ils le font trop souvent sans moyens adaptés et, surtout, sans reconnaissance.

Pendant ce temps, l'administration persiste à minimiser. Elle parle d'« irritants temporaires », refuse d'ouvrir des négociations sur les heures atypiques, la récupération du temps de travail ou la revalorisation indemnitaire.

Face à cela, l'intersyndicale nationale a quitté le groupe de travail AG-CO du 20 mars 2026. Le message est clair : trop, c'est trop.

Voici nos revendications.

UN STATUT POUR RECONNAÎTRE ENFIN LA RÉALITÉ DES MÉTIERS

La CFDT l'affirme depuis des années, la Création d'un statut OP/CO et AG est indispensable, pour reconnaître :

- La technicité croissante,
- La pénibilité,
- Les contraintes du métier,
- L'impact des réformes successives.

Continuer à l'ignorer, c'est maintenir un décalage inacceptable entre le travail réel et sa reconnaissance.

REVALORISATION INDEMNITAIRE ET PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ

Aujourd'hui, l'engagement des agents est constant. La reconnaissance, elle, reste au point mort.

La question indemnitaire doit être traitée sans détour. Les horaires atypiques (payés en surveillance mais pas en Op/Co), les contraintes opérationnelles et la charge mentale doivent être reconnues, y compris dans leurs effets sur la carrière et la retraite.



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)

CHARGE DE TRAVAIL / HEURES D'AVANCE / RÉCUPÉRATION

Partout, les remontées sont les mêmes : L'Administration demande toujours plus sans rien donner en échange.

Les agents à la badgeuse sont soumis à des règles, de cumul d'heures et de droit à récupération archaïque (écrêtage à 12h). Pour tous les autres, ils sont soumis sur ces questions à la **bonne volonté des chefs de services, eux-mêmes sous la pression des manques d'effectif, des missions croissantes et des outils informatiques défaillants et dont l'utilisation est chronophage.**

Les agents sont les variables d'ajustement d'un système à bout de souffle, les droits des agents AG-CO doivent être les mêmes qu'en Surveillance : Pas d'écrtage, possibilité de cumuler jusqu'à 60 heures d'avance, le droit à récupération doit être facilité.

CARTOGRAPHIE CLAIRE ET AVENIR DES BUREAUX

Demain la création de l'Autorité Douanière Européenne viendra encore un peu plus affaiblir notre Réseau National. Les agents ont besoin de visibilité.

Où va la douane ? Quelle organisation demain ? Quelle évolution des flux et des missions ? Aujourd'hui, trop de réformes se font dans la précipitation, sans cohérence, au gré d'annonces politiques hasardeuses.

La gestion chaotique de la taxe sur les petits colis en est une illustration flagrante. Les agents n'ont pas à subir ces improvisations. Ils ont droit à une stratégie claire et à un environnement stabilisé.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'URGENCE N'EST PLUS DISCUTABLE

Les conditions de travail doivent être améliorées de manière urgente.

L'état des applicatifs informatiques est alarmant.

Cette situation n'est pas une fatalité, c'est le **résultat d'un sous-investissement et d'un manque de pilotage.**

Il est temps de repenser en profondeur les outils, de les fiabiliser et d'adapter réellement les formations.

Encore faut-il donner les moyens aux services de la DG, du CID et de la DNSCE. Cela suppose une volonté qui aujourd'hui n'est pas matérialisée par des actes.

DES AVANCÉES, MAIS INSUFFISANTES ET BALBUTIANTES

Oui, certains chantiers existent :

- Le **travail sur l'ergonomie des applications** est lancé mais il faudra des années pour corriger l'existant !
- L'**instruction-cadre sécurité des contrôles OP/CO** est enfin en débat,
- L'**arrivée d'équipements** (gilets pare balles, téléphonie WorryMe).

Mais soyons clairs : on est très loin du compte.

Ces mesures restent partielles, lentes et insuffisantes. Elles ne répondent ni à la surcharge de travail, ni au manque de reconnaissance.

AUCUN AGENT NE DOIT RESTER SUR LE BORD DU CHEMIN

Pour 2026-2027, la CFDT pèsera de tout son poids, avec une ligne simple et non négociable : Les agents OP/CO -AG ne doivent pas être laissés de côté.

Le Directeur Général a su trouver de l'argent pour mettre en place les GOST...

Il devra en trouver pour mettre en place les GLAT et toutes les évolutions métier qu'il demande aux agents Ag Co !

En dédouanement, en fiscalité, en viticulture, en service support ou en comptabilité : Nous sommes tous concernés.

La transformation de la douane ne peut pas se faire sans les agents. Elle ne peut certainement pas se faire contre eux.

Maintenant, des actes.

Le temps des constats est passé.

LA BALLE EST DÉSORMAIS DANS LE CAMP DE L'ADMINISTRATION. ELLE DOIT OUVRIR, SANS DÉLAI, DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS SUR L'ENSEMBLE DE CES SUJETS.